

PROJET D'ETABLISSEMENT LP CONDE 2020 - 2023

Les objectifs de l'axe 1 : Permettre à chaque élève trouver la voie de la réussite en améliorant leur niveau de qualification et en développant une offre de formation cohérente au service de leur ambition		
Les champs d'action :	Les leviers retenus :	Les indicateurs :
1.1. Se faire mieux connaître de nos futurs élèves	1.1.1. Faire connaître la carte des formations par tous moyens disponibles (site internet, plaquettes, médias régionaux, réseaux sociaux avec mise en place d'un page Facebook/Instagram etc..).	Nombre de connexions réalisés, d'articles parus...
	1.1.2. Organiser des journées d'intégration professionnelle et une journée "Portes Ouvertes".	Nombre de mini-stages organisés Fréquentation aux journées portes ouvertes
	1.1.3. Participer aux différentes manifestations liées à l'orientation des collégiens (carrefour des métiers, forum "Avenir 3.0", forums...) avec possibilités d'y faire intervenir des élèves de l'établissement.	Nombre d'élèves qui ont été informés sur les formations proposées au lycée.
	1.1.4. Réaliser des vidéos sur les activités conduites dans chaque filière.	Mise en place d'une capsule vidéo par formation proposée au lycée.
1.2. Mieux connaître l'élève pour mieux l'accompagner.	1.2.1. Organiser des modalités d'accueil particulières pour les élèves entrants : entretiens individuels avec guide commun et/ou livret exploitable par tous, journées d'accueil spécifiques pour les élèves de CAP, en y associant les élèves de 1ère et Terminale BACPRO et CAP ou en prévoyant pour eux des activités ciblées (SST, sécurité routière, etc.).	Ressenti des élèves.
	1.2.2. Renforcer les relations collège-lycée en organisant des rencontres avec les équipes de PP et la Psychologue de l'Education Nationale des collèges, des visites de classes de collèges, et en participant aux rencontres de passation des dossiers lors des affectations en seconde.	Comptabiliser les réponses et le nombre de rencontres.
	1.2.3. Renforcer le suivi individuel des élèves passerelle, allophones, ULIS, élèves de 1 Bac Pro issus de T CAP, pour favoriser leur (re)mise à niveau.	Nombre de bilans individualisés élèves/professeurs sur le suivi
	1.2.4. Renforcer les relations avec les familles et les partenaires associés (éducateurs, SESSAD, PJJ, etc..) et encourager, entre autre, les échanges électroniques enseignants/élèves-familles.	Tableau de suivi avec nombre de rencontres réalisées avec le ou les responsables
1.3. Améliorer les conditions de scolarité pour favoriser les apprentissages.	1.3.1. Aménager les EDT des élèves ULIS, élèves allophones en fonction des besoins. Mise en barrette systématique des classes de 2CAP et de TCAP pour permettre le travail en modules sur les 2 niveaux. Revoir les périodes de stage des élèves entrants, spécialement des ULIS.	Retour des élèves.
	1.3.2. Assurer un temps de travail personnel encadré à l'internat et en étude, en particulier pour les élèves de seconde.	Nombre d'heures assurées dans l'année.
	1.3.3. Rôle du pôle santé / social. Rôle de la Psychologue de l'Education Nationale dans le suivi de l'orientation.	
	1.3.4. Développer des modalités de formation alternatives (formations modulaires, etc...).	
	1.3.5. Former les élèves à l'utilisation des outils et ressources numériques.	Voir test de positionnement.
1.4. Lutter contre l'absentéisme pour prévenir le décrochage.	1.4.1. Optimiser le fonctionnement du GPDS en renforçant la communication entre les équipes pédagogiques, via les PP, et tous les membres du GPDS, pour traiter plus rapidement et de manière mieux ciblée les situations d'élèves potentiellement décrocheurs (suivi des problèmes d'orientation par exemple).	Prise en charge des élèves décrocheurs avec communication efficiente.
	1.4.2. Favoriser l'intégration tardive ou la réintégration après absence ou autre difficulté de certains élèves par tous moyens possibles : dispositif d'aide à la réussite (DAR), aménagements ponctuels d'EDT, tutorat, parrainage entre pairs à l'internat, etc.	Taux de retour en classe après le temps de réintégration + taux de réussite à l'examen.
	1.4.3. Améliorer en interne les modalités de remplacement de courte durée des enseignants, en particulier pour les classes à examen.	Nombre d'heures de RCD effectuées.
1.5. Renforcer les échanges avec les familles.	1.5.1. Renforcer la convivialité des réunions d'accueil des familles des élèves entrants.	Calcul de la fréquentation des familles aux journées d'inscription.
	1.5.2. Organiser les rencontres parents – professeurs dans le courant du mois de décembre	Fréquentation à la réunion avec pointage des parents qui y participent.
	1.5.3. Mieux informer les familles sur les PFMP et sur le portail Parcours Sup.	
	1.5.4. Mieux informer les familles sur les débouchés professionnels de nos formations.	
1.6. Informer et préparer les élèves à une poursuite d'études post-baccalauréat..	1.6.1. Mieux informer sur l'orientation post-bac dès la classe de première et en Terminale, notamment via l'AP et avec le concours de la Psychologue de l'Education Nationale.	Nombre d'interventions réalisées par classe.
	1.6.2. Améliorer la communication et l'affichage interne sur les questions d'orientation (échéances, démarches etc.).	Tenir à jour un tableau d'affichage avec le nombre d'élèves qui participent.
	1.6.3. Participation à l'opération « 24h dans le supérieur » en 1ère et aux forums des formations post-bac.	

	1.6.4. Interventions de professionnels partenaires pour présenter des métiers.	
	1.6.5. Interventions d'anciens élèves en formation supérieure, y compris d'étudiants ERASMUS.	
1.7. Informer et préparer les élèves à une poursuite d'études après le CAP.	1.7.1 – 1.7.5. Voir supra, avec adaptation aux formations CAP.	Calcul du pourcentage d'élèves qui poursuivent.
1.8 Ouvrir davantage le lycée sur le monde de l'entreprise.	1.8.1. Remercier les partenaires (courriers, réceptions, invitations diverses, organisation et invitation à une soirée professionnelle...) en joignant également, par la même occasion, un courrier informatif sur le restaurant d'application.	
	1.8.2. Communiquer sur l'utilisation de la taxe d'apprentissage et entretenir les liens privilégiés avec les donateurs.	Nb de courriers envoyés. Nb de participants aux animations proposées.
	1.8.3. Elargir et approfondir les partenariats existants et en développer de nouveaux (entreprises, représentants des professions, ARS...) afin de fidéliser les entreprises accueillant des élèves en PFMP.	Informen en interne sur le montant et évolution de la taxe perçue et sur le site son utilisation.
	1.8.4. Créer une banque de données des professionnels susceptibles de participer aux différents examens et manifestations et les y inviter systématiquement.	
	1.8.5. Elargir et approfondir les partenariats existants et en développer de nouveaux (entreprises, représentants des professions, ARS...) afin de fidéliser les entreprises accueillant des élèves en PFMP.	
	1.8.6. Organiser des visites d'entreprises afin notamment de favoriser l'actualisation des connaissances des enseignants.	
	1.8.7. Utiliser des supports de communication efficaces : cartes de visite, plaquettes de présentation, etc. et diffuser largement l'information de les labellisations « Ecolycée » et « Lycée des Métiers » dès/si renouvellement.	Nombre de visites effectuées.
	1.8.8. Utiliser des supports de communication efficaces : cartes de visite, plaquettes de présentation, etc. et diffuser largement l'information de les labellisations « Ecolycée » et « Lycée des Métiers » dès/si renouvellement.	
1.9. Se faire mieux connaître des professionnels.	1.9.1. Organiser des interventions de fournisseurs à destination des utilisateurs de matériels.	Nb d'interventions mises en place par rapport au nb de nouveaux matériels acquis.
	1.9.2. Communiquer sur chaque événement par voie de presse.	Nombre d'articles publiés
	1.9.3. Inviter les professionnels aux "Portes Ouvertes" du lycée.	Nombre de professionnels accueillis
	1.9.4. Travailler au renouvellement de l'établissement comme "Lycée des métiers".	
1.10. Valoriser les compétences des personnels.	1.10.1. Organiser des stages d'établissement en fonction des besoins exprimés (2CCASH, SST, gestion de conflits...).	
	1.10.2. Favoriser l'actualisation des connaissances des enseignants par des visites ou stages en entreprise.	
	1.10.3. Etablir une programmation pluri-annuelle des investissements et constituer les dossiers de demandes de subvention.	
1.11. Adapter les locaux à une offre évolutive des formations.	1.11.1. Renforcer la veille technologique en adaptant les équipements à la réalité de l'entreprise et à son évolution.	Montant des subventions allouées par le Conseil Régional
	1.11.2. Etablir une programmation pluri-annuelle des investissements (cf PPE) et constituer les dossiers de demandes de subvention.	Montant des subventions allouées par le Conseil Régional
	1.11.3. Assurer l'actualisation permanente et maintenir la qualité des équipements.	Montant des subventions allouées par le Conseil Régional
1.12. Maintenir ou améliorer les résultats en fin de cursus.	1.12.1. Travailler à l'organisation et à la simplification des CCF sur les temps de cours en travaillant davantage sur le calendrier de fin d'année.	Participation aux réunion d'organisation des CCF
	1.12.3. Favoriser la prise de conscience des enjeux du DI chez les élèves de 1ère.	